



La pauvreté des jeunes ménages liée à la parentalité précoce et au chômage

La pauvreté des jeunes ménages de moins de 30 ans est plus fréquente dans le Grand Est qu'au niveau national et touche près de 100 000 personnes en 2014. Près de 84 000 enfants vivent dans les jeunes ménages, dont 32 000 sont pauvres. Les jeunes familles sont plus souvent monoparentales, facteur fréquemment associé à la pauvreté. Cette situation survient d'autant plus que la parentalité est précoce. Si les jeunes ménages sont plus nombreux et plus pauvres dans les grandes agglomérations qu'ailleurs, il s'agit davantage de personnes vivant seules et d'étudiants. Les anciens territoires industriels sont emblématiques des liens entre chômage, parentalité isolée et pauvreté des jeunes.

Noël Gascard, Clément Gass, Insee

La pauvreté est caractérisée par sa reproduction et sa permanence lorsqu'elle est subie dès les premières étapes de la vie. La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, lancée en septembre dernier, vise à améliorer la mobilité sociale ascendante et cible particulièrement les jeunes. L'analyse de la pauvreté des jeunes à l'échelle de la région et de ses intercommunalités permet de matérialiser les enjeux à l'échelle des territoires, pour lesquels des études récentes ont déjà montré la concentration géographique de la pauvreté et les fortes disparités d'insertion des jeunes dans l'emploi.

Le Grand Est compte un million de jeunes (15-29 ans) en 2014. Trois sur dix ne sont rattachés fiscalement ni à leurs parents, ni à un conjoint référent fiscal ayant atteint l'âge de 30 ans. Ces jeunes autonomes constituent 203 200 ménages regroupant 382 200 personnes y compris leurs enfants, soit 8,8 % des ménages et 7,2 % des habitants du Grand Est. Dans les jeunes ménages ainsi délimités, le taux de pauvreté (*définitions*) atteint 24,8 % dans la région, davantage qu'en

France métropolitaine (22,8 %). Dans le reste de la population, le Grand Est compte légèrement moins de personnes pauvres (13,4 % contre 14,1 %). Toutefois les jeunes se déclarent moins souvent pauvres que les personnes plus âgées de même niveau de revenu dans certains baromètres d'opinion, en raison de plus grandes perspectives d'évolution. Ils se disent aussi moins sujets à la pauvreté en termes de conditions de vie, excepté pour les difficultés de logement et les retards de paiement (*Insee, enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de vie - SRCV 2016*). Les ménages jeunes sont en réalité surtout très concernés par la précarité monétaire.

Les jeunes familles souvent monoparentales et pauvres

Quelle que soit leur composition, les jeunes ménages sont plus souvent pauvres que les ménages de même type avec des personnes plus âgées (*figure 1*). C'est pour les familles monoparentales que la différence est la plus importante. Cette structure familiale, plus concernée

par la pauvreté quel que soit l'âge, est plus fréquente parmi les jeunes (32 % des familles dont le référent a moins de 30 ans pour 21 % de celles dont il a entre 30 et 39 ans). La moitié des familles monoparentales avec un enfant et les deux tiers de celles avec deux enfants sont pauvres lorsque le parent a moins de 30 ans, contre le quart et quatre sur dix lorsqu'il se situe dans la tranche supérieure (30-39 ans). Les jeunes parents isolés sont toutefois moins nombreux à avoir deux enfants et encore moins à en avoir davantage, ce qui limite l'écart entre les taux de pauvreté des personnes vivant dans des familles monoparentales jeunes ou moins jeunes (58 % contre 44 %).

Cette problématique de jeune monoparentalité précaire concerne particulièrement les Communautés d'Agglomérations (CA) de Troyes Champagne Métropole, Forbach Porte de France, Saint-Dié-des-Vosges, Ardenne Métropole (Charleville-Mézières) et les Communautés de Communes (CC) de Freyming-Merlebach et du Territoire de Lunéville à Baccarat.

1 Les jeunes ménages plus touchés par la pauvreté quelle que soit leur composition

Répartition et taux de pauvreté de la population par âge et type de ménage dans le Grand Est

Type de ménage	Ensemble		Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		40 ans ou plus	
	Nombre de personnes	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes	Taux de pauvreté (en %)
Célibataires	748 124	16,0	94 487	26,9	80 676	17,0	572 961	14,0
Familles monoparentales	576 231	32,5	42 956	57,5	122 984	43,9	410 292	26,4
avec 1 enfant	289 356	22,4	23 918	46,4	44 036	26,9	221 403	19,0
avec 2 enfants	186 390	34,4	12 898	66,3	45 076	41,2	128 417	28,7
avec 3 enfants ou plus	100 485	57,8	6 141	81,9	33 872	69,6	60 472	48,7
Couples	3 037 747	7,6	213 071	14,6	563 371	8,7	2 261 306	6,6
sans enfant	1 191 784	5,1	97 552	8,8	76 630	6,5	1 017 602	4,6
avec 1 enfant	800 093	8,0	69 636	14,2	170 026	7,3	560 431	7,5
avec 2 enfants	1 045 871	10,1	45 883	27,2	316 715	9,9	683 273	9,0
avec 3 enfants ou plus	650 244	26,6	19 710	52,1	193 558	29,9	436 976	24,0
Autres ménages	321 702	15,0	11 992	27,3	31 825	24,0	277 886	13,5
Ensemble	5 334 048	14,2	382 215	24,8	992 413	18,3	3 959 421	12,2

Lecture : dans le Grand Est, 45 883 personnes vivent dans un ménage constitué d'un couple et de deux enfants dont le référent fiscal a moins de 30 ans.

Leur taux de pauvreté s'élève à 27,2 %, alors qu'il est de 9,9 % lorsque le référent fiscal est trentenaire et 9,0 % lorsqu'il a 40 ans ou plus.

Source : Insee, Filosofi 2014.

Les familles nombreuses, constituées d'un couple et d'au moins trois enfants, ont rarement un parent de moins de 30 ans comme référent. Ce type de famille est dix fois moins fréquent que celles ayant un parent trentenaire. Néanmoins, lorsque c'est le cas, la pauvreté les touche une fois sur deux, contre une fois sur trois quand le référent a dix ans de plus. La pauvreté est deux fois moins fréquente pour les jeunes couples ayant deux enfants. Elle est encore deux fois moins courante pour les jeunes couples qui n'en ont qu'un.

La jeunesse des parents accroît le risque de pauvreté des enfants

Les jeunes ménages comptent moitié moins d'enfants que les ménages dont le référent fiscal est trentenaire (22 % contre 42 %), mais leurs enfants sont plus souvent en bas âge (moins de trois ans). Ce sont ainsi 84 100 enfants, dont 44 300 enfants en bas âge, qui vivent principalement dans un jeune ménage.

Les enfants sont une des populations les plus touchées par la pauvreté, avec un taux de 22 %. Pour éviter que la pauvreté ne s'accompagne de retard scolaire, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté propose des mesures en direction de cette population, notamment une augmentation du nombre de places en crèches et d'enseignants du primaire dans les quartiers pauvres. Mais l'âge des parents est aussi un critère déterminant en matière de pauvreté des enfants, quelle que soit la zone de résidence. Dans les jeunes ménages, 38 % des enfants sont pauvres (figure 2), et même 45 % des enfants de plus de trois ans, nés de parents plus jeunes. Cette situation n'est pas sans lien avec la monoparentalité, vécue par

28 % des enfants dans les jeunes ménages et assortie de pauvreté pour 62 % d'entre eux, soit 11 et 20 points de plus que dans les autres familles.

Les grandes agglomérations comptent les plus faibles proportions d'enfants dans les jeunes ménages, en premier lieu la Métropole du Grand Nancy, où celle-ci atteint seulement 13 %. En zone urbaine, les ménages ont tendance à avoir des enfants plus tardivement. Dans des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) institués autour de bourgs plus isolés tels Joinville, Carignan et Rambervillers, les enfants représentent le tiers de la population des jeunes ménages.

Les jeunes femmes vivant seules plus pauvres que les hommes

Pour les jeunes ménages sans enfant, la vie en couple réduit le risque de précarité ; selon une estimation, deux adultes vivant en

ménage n'ont besoin de se partager qu'une fois et demie le revenu d'une personne seule pour atteindre le même niveau de vie. Alors que le taux de pauvreté est de 8,8 % pour les jeunes couples non parents, il est multiplié par trois pour les jeunes vivant seuls, qui représentent le quart des personnes vivant dans un ménage jeune. Les jeunes femmes seules sont plus souvent pauvres que les jeunes hommes seuls, alors que c'est l'inverse chez les trenaïres (figure 3). Les jeunes femmes sont plus nombreuses à être indépendantes que les hommes (17 % de plus si on compte les personnes seules et les parents isolés), ceux-ci quittant plus tardivement le ménage de leurs parents, surtout si leurs revenus personnels sont faibles. Parmi les trenaïres, les femmes seules occupent des postes de qualification équivalente aux femmes en couple, alors que les hommes célibataires sont plutôt moins qualifiés, ce qui explique en partie que la pauvreté les touche davantage.

2 Un taux de pauvreté élevé pour les enfants des jeunes ménages

Répartition et taux de pauvreté des enfants selon leur âge et l'âge de leur référent fiscal

		Âge du référent fiscal		
		Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	40 ans ou plus
Ensemble des enfants	Effectif	84 050	414 164	640 659
	Nombre de pauvres	31 745	93 657	129 391
	Taux de pauvreté (en %)	37,8	22,6	20,2
Enfants de 3 à 17 ans	Effectif	39 708	316 528	604 421
	Nombre de pauvres	17 878	76 606	120 757
	Taux de pauvreté (en %)	45,0	24,2	20,0
Enfants de moins de 3 ans	Effectif	44 343	97 636	36 238
	Nombre de pauvres	13 867	17 052	8 634
	Taux de pauvreté (en %)	31,3	17,5	23,8

Lecture : dans le Grand Est, 39 708 enfants âgés de trois ans ou plus vivent dans un ménage dont le référent fiscal a moins de 30 ans.

Leur taux de pauvreté est de 45 %, alors qu'il n'est que de 24,2 % lorsque le référent fiscal est trentenaire.

Source : Insee, Filosofi 2014.

C'est dans les grandes agglomérations que la part de jeunes vivant seuls est la plus importante, jusqu'à 34 % dans les métropoles de Strasbourg et Metz, voire 42 % dans celle de Nancy. La pauvreté des jeunes qui vivent seuls y est aussi plus élevée. Elle atteint jusqu'à 38 % d'entre eux.

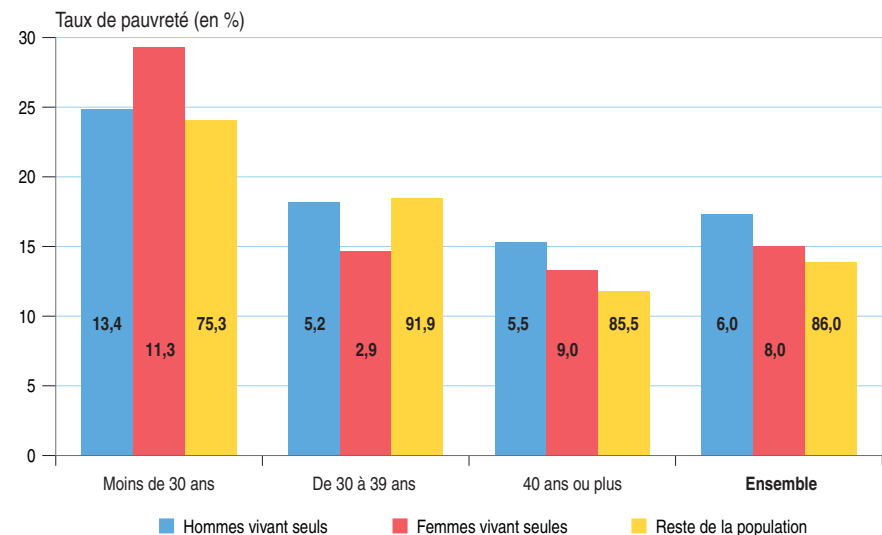
Les jeunes ménages pauvres concentrés dans les grandes agglomérations

Les six intercommunalités de la région dépassant 150 000 habitants, Strasbourg, Reims, Mulhouse, Nancy, Metz et Troyes, regroupent 37 % de la population des jeunes ménages, contre 29 % de l'ensemble des habitants. Les taux de pauvreté des jeunes y sont environ trois points plus élevés qu'en moyenne régionale, différence plus importante que pour le reste de la population. Ces agglomérations rassemblent 42 % des jeunes pauvres du Grand Est. Nancy compte la plus grande part de jeunes (11 %), devant Reims (10 %), en raison d'un fort caractère étudiant. Elle est de 9 % dans les autres agglomérations, sauf à Mulhouse (7 %). En dehors, seuls les EPCI de Châlons-en-Champagne, Verdun et Suippes ont de fortes parts de jeunes, expliquées respectivement par une présence relativement forte d'étudiants, d'activités commerciales employant de nombreux jeunes et de l'armée. Reims, relativement épargnée par la pauvreté pour le reste de la population, ne l'est pas pour les jeunes et s'approche de la valeur maximale de Nancy (près de 31 %).

Le taux de pauvreté des jeunes culmine à 37 % dans les CA Ardenne Métropole et Forbach Porte de France, ainsi que dans les CC des Portes de Romilly-sur-Seine et de Freyming-Merlebach, où cela concerne toutefois un plus faible nombre de personnes. Ces quatre territoires ont en commun des difficultés monétaires et sociales pour une bonne partie de leur population, liées au recul de l'emploi industriel. Si la pauvreté y atteint aussi des niveaux élevés pour le reste de la population, leur distinction est encore plus nette quant aux jeunes (13 points

3 Les jeunes femmes seules plus souvent précaires

Répartition et taux de pauvreté par sexe et âge dans le Grand Est



Lecture : dans le Grand Est, 11,3 % des personnes des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont des femmes vivant seules. Leur taux de pauvreté est de 29,3 %, contre 24,9 % pour les hommes seuls de même âge.
Source : Insee, Filosofi 2014.

d'écart contre 7). Inversement, les jeunes sont particulièrement peu sujets à la pauvreté dans les CA de Haguenau, Portes de France-Thionville et Saint-Louis, ainsi que dans les CC de Sélestat, Erstein et Rives de Moselle (Maizières-lès-Metz, Hagon-dange). Dans ces EPCI, les jeunes ménages se sont, pour beaucoup, récemment installés pour occuper des emplois frontaliers ou périurbains.

L'intensité de la pauvreté des jeunes est mesurée par l'écart entre le niveau de vie médian des pauvres et le seuil de pauvreté. Alors que le revenu médian des pauvres de la région est inférieur de 24 % au seuil de pauvreté, les six plus grandes métropoles présentent les intensités les plus élevées, avec des écarts compris entre 28 % et 31 %. Le maximum est atteint à Nancy et le minimum à Mulhouse, signe que la précarité monétaire est plus nette pour les étudiants. Ce constat est à modérer par la possibilité qu'ils reçoivent une aide financière de leur entourage, non prise en compte ici. Les zones non étudiantes où la pauvreté est la

plus intense sont la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse et la CC de Mirecourt Dompierre.

Le chômage des jeunes, terreau de la pauvreté

Les jeunes présentent plus souvent des caractéristiques qui accroissent le risque de pauvreté.

Le statut d'occupation du logement fait partie de ces caractéristiques. Les locataires sont plus souvent pauvres que les propriétaires. La part de pauvres parmi les locataires est similaire aux différents âges, approchant 30 %. Cependant, huit jeunes sur dix sont locataires, et même neuf sur dix dans les six plus grandes intercommunalités, quand ils ne sont que cinq sur dix aux âges plus avancés.

De même, être chômeur accroît le risque de pauvreté. Parmi les chômeurs, les jeunes ne sont pas plus souvent pauvres que leurs aînés (six sur dix). Cependant les chômeurs représentent une plus grande part de la population jeune, bien que celle-ci inclue les étudiants. La proportion de pauvres parmi les seuls salariés est ainsi plus faible (- 8 points) que pour l'ensemble des jeunes. Cet écart est moins marqué pour les trentenaires (- 6 points) ou ceux plus âgés (- 3 points). Les indemnités chômage forment une plus grande part des ressources des jeunes, qui disposent d'un salaire annuel de 2 100 € moins élevé que celui des trentenaires (figure 4). Ils touchent aussi moins de prestations sociales, les montants des allocations logement étant plus faibles que ceux des autres aides. Ces allocations logement représentent en outre une part plus importante de leurs revenus que de ceux des autres

4 Davantage d'indemnités chômage et d'allocations logement dans le revenu des jeunes

	Salaires (net de CSG)	Indemnités chômage (net de CSG)	Prestations sociales hors logement	Allocations logement	Solde des autres revenus (patrimoine, retraites, activités indépendantes) et des impôts
Moins de 30 ans	14 696	1 031	1 121	771	454
De 30 à 39 ans	16 765	864	1 627	502	1 338
40 ans ou plus	12 425	653	690	262	10 123
Ensemble	13 300	716	875	340	7 966

Lecture : dans le Grand Est, pour un ménage dont le référent fiscal a moins de 30 ans, le revenu annuel moyen provenant de salaires est de 14 696 euros, les indemnités chômage de 1 031 euros, les prestations sociales hors logement de 1 121 euros, les allocations logement de 771 euros et le solde provenant d'autres revenus de 454 euros.
Source : Insee, Filosofi 2014.

tranches d'âge, et ils en dépendent davantage en tant que locataires vivant seuls.

Plus d'un tiers des jeunes actifs, autonomes ou non, sont chômeurs dans les CA Ardenne Métropole, Forbach Porte de France et Saint-Dié-des-Vosges, ainsi que dans les CC Portes de Romilly-sur-Seine, Freyming-Merlebach et Vitry, Champagne et Der. Cela influe fortement sur la pauvreté des jeunes ménages fiscalement indépendants dans ces territoires. Les jeunes sont un peu moins souvent au chômage dans la CC de Saint-Avold Centre Mosellan, mais les ménages autonomes dont le revenu dépend des allocations chômage y sont aussi nombreux qu'ailleurs. Les parents isolés pauvres y sont plus représentés, les deux situations allant souvent de pair. Une explication souvent avancée est que la parentalité isolée, par l'investissement personnel qu'elle suppose, complique la recherche d'emploi. Cet élément éclaire le fort taux de chômage des parents isolés, mais ne suffit pas à expliquer la plus forte part de parents isolés (parmi l'ensemble des parents) dans les zones où le taux de chômage est élevé. Une situation d'emploi difficile pourrait fragiliser la pérennité des couples, comme l'a montré par le passé l'enquête sur les situations défavorisées (Insee), avec des taux de séparation deux fois plus élevés lorsqu'un des partenaires est au chômage.

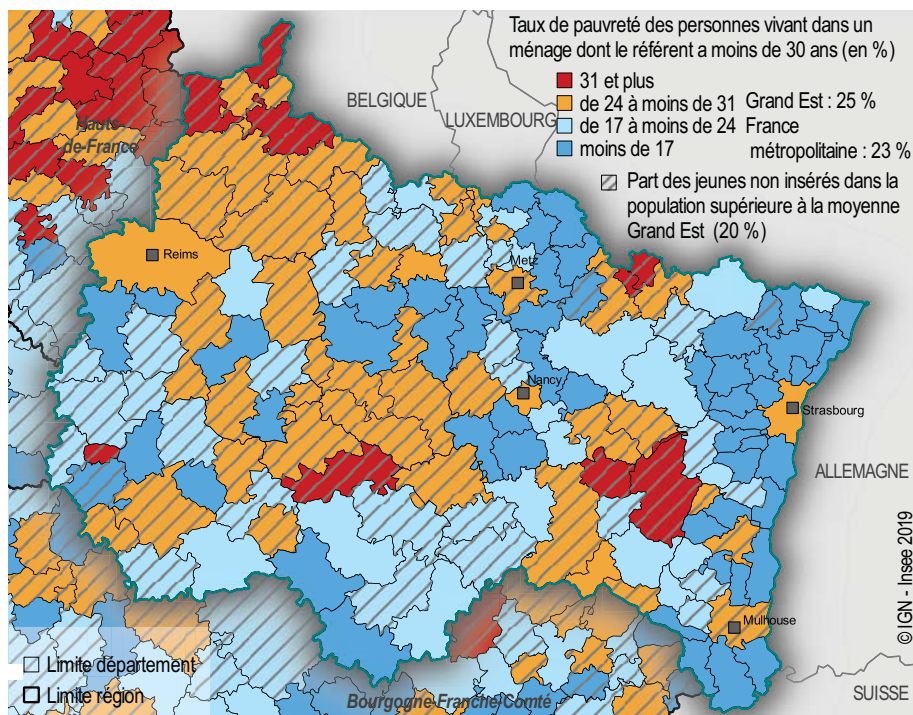
Non-insertion sociale et pauvreté des jeunes : des problématiques territoriales liées

Parmi les jeunes de 15 à 29 ans ayant quitté l'enseignement secondaire, 20 % ne sont ni en études ni en emploi dans le Grand Est, soit 200 000 jeunes non insérés. La non-insertion des jeunes est souvent associée à la pauvreté (figure 5). Les anciens territoires industriels comptent ainsi 30 % de jeunes non insérés.

Ce lien est moins net dans les métropoles étudiantes (Nancy, Reims, Strasbourg et

5 La pauvreté et la non-insertion sociale des jeunes plus fortes dans les anciens territoires industriels

Taux de pauvreté des jeunes et proportion de jeunes non insérés dans les EPCI du Grand Est



Lecture : le taux de pauvreté des personnes vivant dans un ménage dont le référent a moins de 30 ans dans la Communauté Urbaine du Grand Reims est de 29 % et la part de jeunes (15-29 ans) non insérés y est moins élevée que dans le Grand Est (18 % contre 20 %).

Source : Insee, Filosofi 2014, recensement de la population 2015.

Metz), où la pauvreté est élevée malgré une faible part de jeunes non insérés. Un jeune actif sur quatre y est au chômage, soit légèrement plus qu'en moyenne.

Autres cas de dissociation entre pauvreté et non-insertion, les CC de la Région de Rambervillers, du Pays de Stenay et du Val Dunois, ainsi que du Pays d'Étain, où les jeunes pauvres sont plus nombreux malgré une non-insertion plus mesurée. Ces territoires sont emblématiques de la reproduction sociale de la pauvreté, les jeunes ne pouvant pas bénéficier du soutien financier de leurs parents peuvent être amenés à devenir rapidement autonomes, éventuellement

en situation précaire. Inversement, les CC du Nogentais, du Sud Marnais et des Côtes de Champagne - Val de Saulx ont de faibles taux de pauvreté juvénile malgré de fortes difficultés d'insertion. Le niveau de richesse favorable de ces territoires permet à la solidarité familiale de s'exercer. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Grand Est.

Encadré

Un moindre recours aux aides sociales de santé par les jeunes

Dans le Grand Est, 370 000 personnes sont bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et 70 000 de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS), dont 75 000 et 7 500 jeunes. Le taux de bénéficiaires rapporté à la population atteint 6,5 % dans l'ensemble et 7,5 % pour les jeunes, différence faible au regard de celle des taux de pauvreté.

La CC des Portes de Romilly-sur-Seine compte les parts de bénéficiaires les plus élevées, avec un quart des jeunes et un cinquième de la population. Les EPCI de Charleville-Mézières, Épinal, Bar-le-Duc, Troyes et Châlons-en-Champagne ont des taux de jeunes bénéficiaires hauts, que leurs taux de pauvreté, certes élevés, ne suffisent pas à expliquer. La proximité des services dans ces préfectures de départements semble favoriser le recours aux aides. Ce n'est pas le cas dans les grandes métropoles universitaires, peut-être parce que des étudiants disposent encore de droits ouverts auprès de la mutuelle de leurs parents, possibilité parfois laissée jusqu'à 25 ans voire jusqu'à l'entrée en activité.

Définitions

Taux de pauvreté : alors que dans la plupart des autres pays du monde, la définition statistique de la pauvreté est absolue, avec la définition d'un revenu minimum permettant de subvenir aux besoins élémentaires, celle utilisée en Europe est relative. Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 008 € par unité de consommation en France en 2014. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille, la première personne compte pour une unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) : La CMU-C est une protection complémentaire santé gratuite. L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) permet de rembourser une partie du coût d'une complémentaire santé. Ces aides sont attribuées annuellement sous conditions de résidence et de ressources, plafonnées actuellement à 8 810 € pour la CMU-C et 11 894 € pour l'ACS dans le cas d'une personne seule.

Référent fiscal : Les données disponibles sur les ménages fiscaux proviennent des déclarations effectuées par les contribuables à l'administration fiscale (déclaration de revenus dite n° 2042, taxe d'habitation). Elles ne permettent pas d'identifier la personne de référence de la même manière que dans les enquêtes réalisées auprès des ménages ou dans le recensement de la population. Par défaut, le référent fiscal est le contribuable identifié en tant que payeur de la taxe d'habitation. Pour les couples, il s'agit de l'homme dans plus de neuf cas sur dix.

Jeunes : dans cette étude, pour tous les résultats concernant la pauvreté, le terme « jeunes » se réfère aux personnes vivant dans un ménage dont le référent fiscal a moins de 30 ans. L'analyse concernant l'insertion dans les études ou l'emploi s'appuie sur une population plus large, mesurée par le recensement.

EPCI : Les intercommunalités, souvent considérées comme le plus petit maillage territorial de mise en œuvre des politiques de lutte contre l'exclusion, sont étudiées dans leur périmètre de 2017.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Gascard N., Gass C., Isel F., « Métropoles, villes industrielles et sud du Grand Est fragilisés par la pauvreté », *Insee Analyses Grand Est* n° 74, juillet 2018.
- Gascard N., Gass C., Isel F., « Pauvreté et concentration des ménages fragiles dans les grandes agglomérations et les zones en difficulté économique », *Insee Analyses Grand Est* n° 75, juillet 2018.
- Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2016, Enquête SRCV - *Insee Résultats* - octobre 2017.
- Vial B., « Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique », INJEP, Fiches repères n° 38, juillet 2018.
- Brunner A., Leandri N., Maurin L., Saint-Martin X., Schlemmer B., Schmidt N., Schneider V., « Rapport sur la pauvreté en France », Observatoire des inégalités, octobre 2018.

